



Regroupement
des producteurs
multimédia



L'ENTENTE COLLECTIVE ENTRE L'UNION DES ARTISTES ET LE GROUPEMENT DES PRODUCTEURS MULTIMÉDIA ENTRE EN VIGUEUR

Montréal, jeudi 2 septembre 2004 - En effet, l'entente de principe intervenue au printemps dernier entre l'Union des artistes (UDA) et le Regroupement des producteurs multimédia (RPM) a, depuis, été entérinée par les membres des deux associations. Cette nouvelle entente, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2004, a une durée de trois ans.

Auparavant régie, en partie, par l'entente collective du cinéma, la production d'œuvres multimédias de commande sera dorénavant mieux servie par cette entente adaptée à sa réalité, à son marché et à l'intérêt des membres de l'UDA et du RPM.

On y retrouve une définition claire de l'œuvre de commande qui la distingue de l'œuvre d'édition ou d'une annonce publicitaire; une grille tarifaire distincte pour les prestations en champ et la postsynchronisation, d'une part et les prestations hors champ, narration et voix originale de personnage, d'autre part; une structure simple de droit basée sur trois types d'utilisation : le circuit fermé, l'Internet et l'espace public.

« Nous avons résolument travaillé à nous doter d'une entente simple et équitable. Nous sommes convaincus qu'elle contribuera à éliminer la production au noir. Les artistes seront donc mieux protégés et les producteurs n'auront plus à faire face à une concurrence déloyale. » ont déclaré les présidents des deux associations, messieurs René Lepire et Pierre Curzi.

À propos du RPM - www.rpm-qc.com

Le Regroupement des producteurs multimédia (RPM) est un organisme sans but lucratif qui représente les producteurs multimédia oeuvrant au Québec en contenu interactif sur divers supports, en vidéo non destinée au marché de la télévision et en événements corporatifs ou de promotion. Le RPM négocie les conventions collectives et les contrats de travail avec les associations reconnues et assure à ses membres un service de soutien et de conseil. Le RPM fait également valoir les droits et intérêts de ses membres auprès des gouvernements et autres organisations, sur le plan national et international.

À propos de l'UDA – www.uniondesartistes.com

L'Union des artistes est un syndicat professionnel représentant les artistes interprètes oeuvrant en français au Québec et ailleurs au Canada, dans les secteurs de la scène, du disque, de la télévision et du cinéma. Environ 6 400 membres actifs et 3 900 membres stagiaires en font partie. L'Union a pour mission l'identification, l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux des artistes. L'Union des artistes est parvenue, par la négociation, à signer des ententes collectives de travail avec les plus importants organismes, institutions et entreprises de la scène et de l'audiovisuel. L'Union gère aujourd'hui une trentaine d'ententes collectives couvrant les secteurs des annonces commerciales, du cinéma, du disque, du doublage, de la scène et de la télévision. Ces ententes assurent des conditions minimales de travail et de rémunération pour les artistes engagés par les producteurs oeuvrant dans ces différents secteurs d'activités.

-30-

Sources :

René Lepire
(514) 524-8520
rlepire@id3.com

Gilbert Ouellette
(514) 813-3586
go@radarconseils.ca

Michel Laurence
(514) 288-6682 poste 1264
mllaurence@uniondesartistes.com